



commune de

Saint Laurent des Hommes

AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE
2 place Hoche 24000 Périgueux
Tél. 05 53 06 65 65 atd24@atd24.fr

Aménagement du bourg (RD 3 et 3E 4)

Dossier d'aide à la décision

Etude de faisabilité

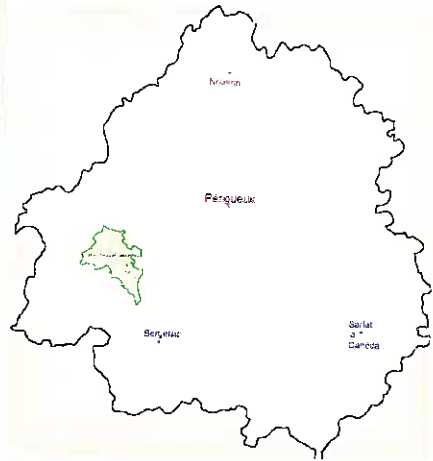
Septembre 2017

Ensemble
construisons nos territoires

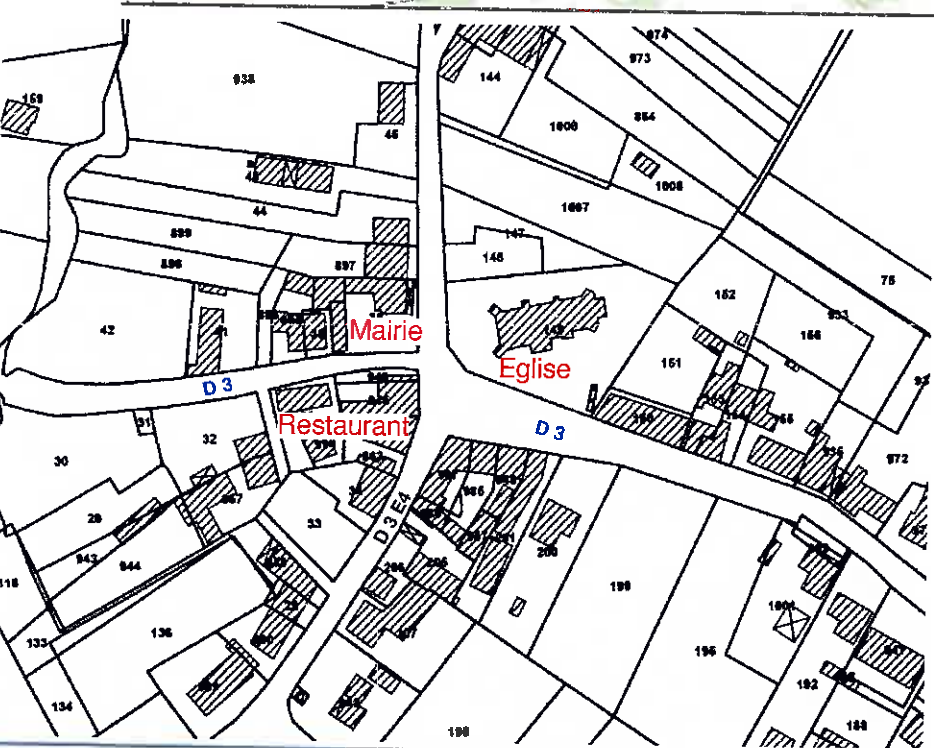
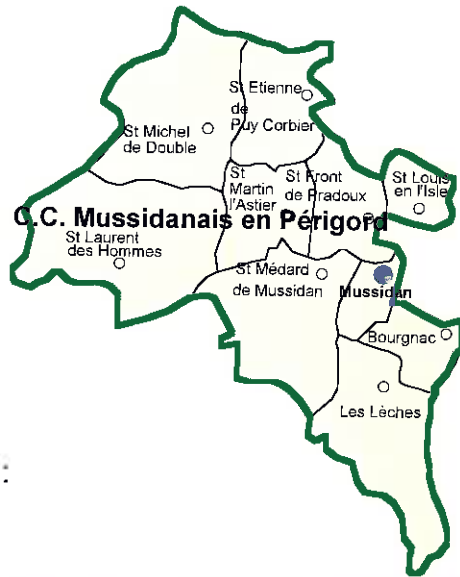


AP





CC du Mussidanais en Périgord :
population totale 7321 habitants
Saint Laurent des Hommes :
population totale 902 habitants



Situation géographique et administrative :

La commune de Saint-Laurent-des-Hommes est principalement située en rive droite de l'Isle qui la sépare de Saint-Martial-d'Artenset au Sud-Est.

Elle est longée à l'Est par un ruisseau, le Grolet. Au delà on trouve la commune de Saint-Martin-l'Astier. A l'Ouest, un autre affluent de l'Isle, le Babiol, marque la limite de Montpon-Ménéstérol. Au Nord de la commune s'étend la forêt de la Double. Au Sud, en rive gauche de l'Isle, se déroule une bande de terres agricoles de 200 à 500 mètres de large (Bénévent et Fournils).

Le sol en vallée de l'Isle est recouvert d'alluvions holocènes et pléistocènes alors que les hauteurs situées au Nord, en forêt de la Double, sont composées de sables, d'argiles et de graviers éocènes et oligocènes. L'altitude minimale, 31 mètres, se situe au Sud-Ouest. A l'extrême Nord, on trouve le point culminant, 113 mètres, en limite de la commune de Saint-Michel-de-Double.

Le bourg de Saint-Laurent-des-Hommes est positionné à l'intersection des routes départementales 3, 3E4 et 12, à sept kilomètres à l'Est-Nord-Est de Montpon-Ménéstérol et neuf kilomètres à l'Ouest de Mussidan.

La commune est également desservie par les routes départementales 13 à l'Est et 6089 (l'ancienne route nationale 89) tout au Sud.

Un peu d'Histoire :

Le nom du lieu se réfère à Saint Laurent, martyr chrétien du IIIe siècle. Saint-Laurent-des-Hommes est la déformation de Saint-Laurent-des-Olmes, tiré de l'occitan "olm" qui signifie orme.

Sur la carte de Cassini représentant la France entre 1756 et 1789, la paroisse est identifiée sous le nom de Saint Laurent de Double. Le territoire communal fut occupé dès le Néolithique et les vestiges d'une villa gallo-romaine ont été découverts au village de Bénévent. Une nécropole mérovingienne comportant 360 sépultures, dont une seule avec des ossements non identifiés, a été mise au jour en 2010 sur un terrain situé au sud du bourg de la commune, en préalable d'un projet de lotissement. Selon l'INRAP, des objets préhistoriques (silex) et antiques (tegula) ont également été exhumés.

Les premières mentions écrites connues du lieu remontent au XIIIe siècle sous les formes Sanctus Laurentius de Pradoux, puis Sanctus Laurentius prope Benevent (« Saint-Laurent près de Bénévent »).

Etablissements :

Au 31 décembre 2013, la commune compte 93 établissements, dont 42 au niveau des commerces, transports ou services, 21 dans la construction, quatorze dans l'industrie, dix dans l'agriculture, la sylviculture ou la pêche, et six relatifs au secteur administratif, à l'enseignement, à la santé ou à l'action sociale.

Lieux et monuments :

- Château de Fournils, édifié au XIXe siècle, ancienne résidence de la famille de La Crompe de La Boissière
- Église Saint-Laurent des Hommes, romane à l'origine, détruite en 1362, reconstruite en style gothique au XVe siècle, saccagée après la bataille de Coutras, restaurée au XIXe siècle, inscrite aux monuments historiques depuis 1997.
- Maison avec galerie en bois, XVIe et XVIIe siècles, inscrite aux monuments historiques depuis 1948, aujourd'hui la mairie.



Le château de Fournils



L'Eglise inscrite MH



Le poilu du Monument aux morts



Un ancien bâtiment agricole à Bigoussias.



La mairie, chef d'œuvre d'architecture à pans de bois.

Les attentes de la municipalité :

Le centre bourg de Saint Laurent est à la croisée de deux voies départementales (RD3 et RD 3E4) où se situent à la fois la Mairie, l'Eglise et le Restaurant. Le trafic poids lourds, assez intense génère sur cet espace public de centre bourg des nuisances importantes, liées au bruit ou à la sécurité. L'espace dédié à la circulation y est très important tandis que les piétons doivent se contenter de trottoirs dont les largeurs ne sont plus aux normes.

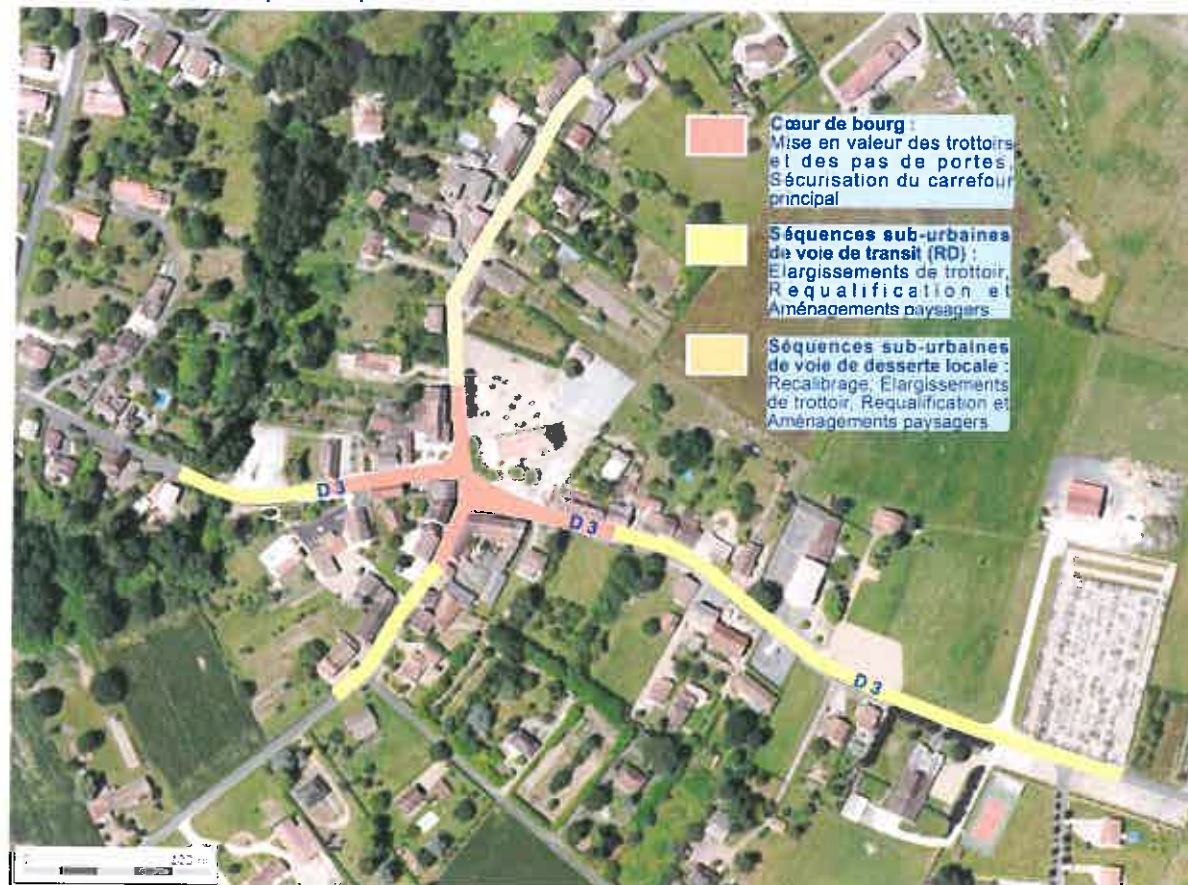
Pour la municipalité il est donc primordial de revoir les espaces de circulation avec prioritairement l'aménagement du carrefour afin de sécuriser les piétons et assurer l'accessibilité complète des services et activités de centre bourg.

Le projet d'aménagement de la traverse est donc vital pour la vie du village.

Ce projet se composera de trois tranches, le centre bourg, les abords de la D3 jusqu'au cimetière avec la prise en compte de la sécurité de l'école et enfin, l'aménagement des prolongements d'une rue communale et de la RD 3E4.

Le cœur de bourg

Typologie des espaces publics



Le carrefour depuis la mairie



Le multiple rural et son restaurant

Constat ;
On observe que les espaces publics occupés par la voirie du carrefour sont très importants.
La voirie dans le quart Sud Est du carrefour possède par exemple une largeur de plus de 18 m. Aussi est-elle occupée par du stationnement inorganisé.
Le carrefour possède quatre branches, mais qui sont décalées, ce qui explique une emprise tout à fait importante de la chaussée.



La mairie



L'amorce de la D3E4



La D3E4



La D3 depuis le carrefour



La mairie et l'église depuis la D3



Depuis la D3, l'église et la poste à gauche



Entre Mairie et Eglise



La D3 en direction du carrefour

Les quatre sections sub-urbaines

La D3 Est



Tabac Presse



Abords de l'Ecole avec plateau surélevé



Abords Est de l'Ecole



Le cimetière

La voie communale



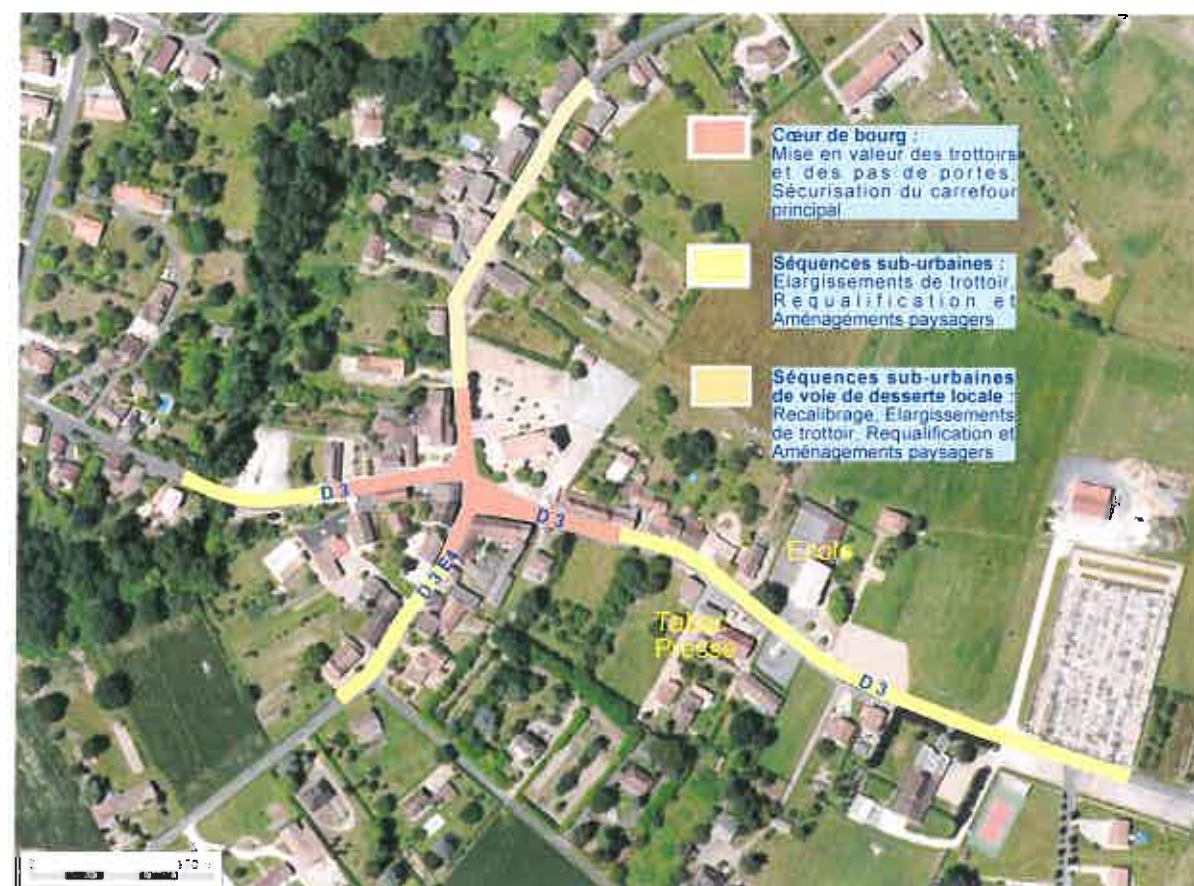
La D3 Ouest



Ecluse au niveau du pont



La D3 E4



Constat ;

La section la plus importante en terme d'aménagement est la RD3 Est, pour sa longueur d'une part, mais aussi pour la présence de l'école qui nécessite une attention particulière. En règle générale, les voiries sont assez larges et empiètent sur des trottoirs qui ne sont pas normalisés pour l'accessibilité. Il s'agira donc de sécuriser les piétons, assurer une continuité pour les PMR et sécuriser les temps particuliers de l'école avec l'amenée et la reprise des élèves par les Bus et les parents.



Organisation du carrefour ;

La priorité de l'aménagement du centre bourg est la rationalisation du carrefour à quatre branches qui dans l'état occupe une très grande surface. Cette étendue actuelle de bitume est liée à l'importance du décalage des voies entre elles.

De ce fait, il n'est pas possible d'organiser un seul rond point qui regroupe l'ensemble des barreaux. Sa taille serait beaucoup trop grande.

Afin de réduire les emprises, la solution est d'isoler l'une des branches en regroupant trois d'entre elles à l'aide d'un MINI rond point.

Le MINI rond point a comme caractéristique d'avoir un faible diamètre, compensé par la possibilité de franchir l'anneau central pour les véhicules encombrants.

Deux solutions se présentent alors ; le mini rond-point peut être disposé à l'Ouest comme à l'Est, une branche en étant exclue car en décalage avec les trois autres branches.

Solution 1 : Mini giratoire entre Eglise et Mairie :

Le positionnement du rond point face à l'église pose deux problèmes : la circulation PL d'Est en Ouest qui utilise la D3 se voit contrainte à un contournement vers la mairie, tandis que la jonction D3-> D3E4 induit un cisaillement de la circulation.

Solution 2 : Mini giratoire face au restaurant :

Dans ce cas, la circulation PL d'Est en Ouest qui utilise la D3 est plus fluide, tandis que la jonction D3-> D3E4 reste logique. La voie marginalisée par rapport au rond point est une voie communale de desserte locale, ce qui est correct.

Par conséquent, la solution 2 est plus pertinente.

Les avantages du MINI-GIRATOIRE :

La mise en place du MINI-GIRATOIRE (de diamètre 16 à 18 m) permet de mieux organiser les flux et minimiser les impacts de la chaussée.

On obtient :

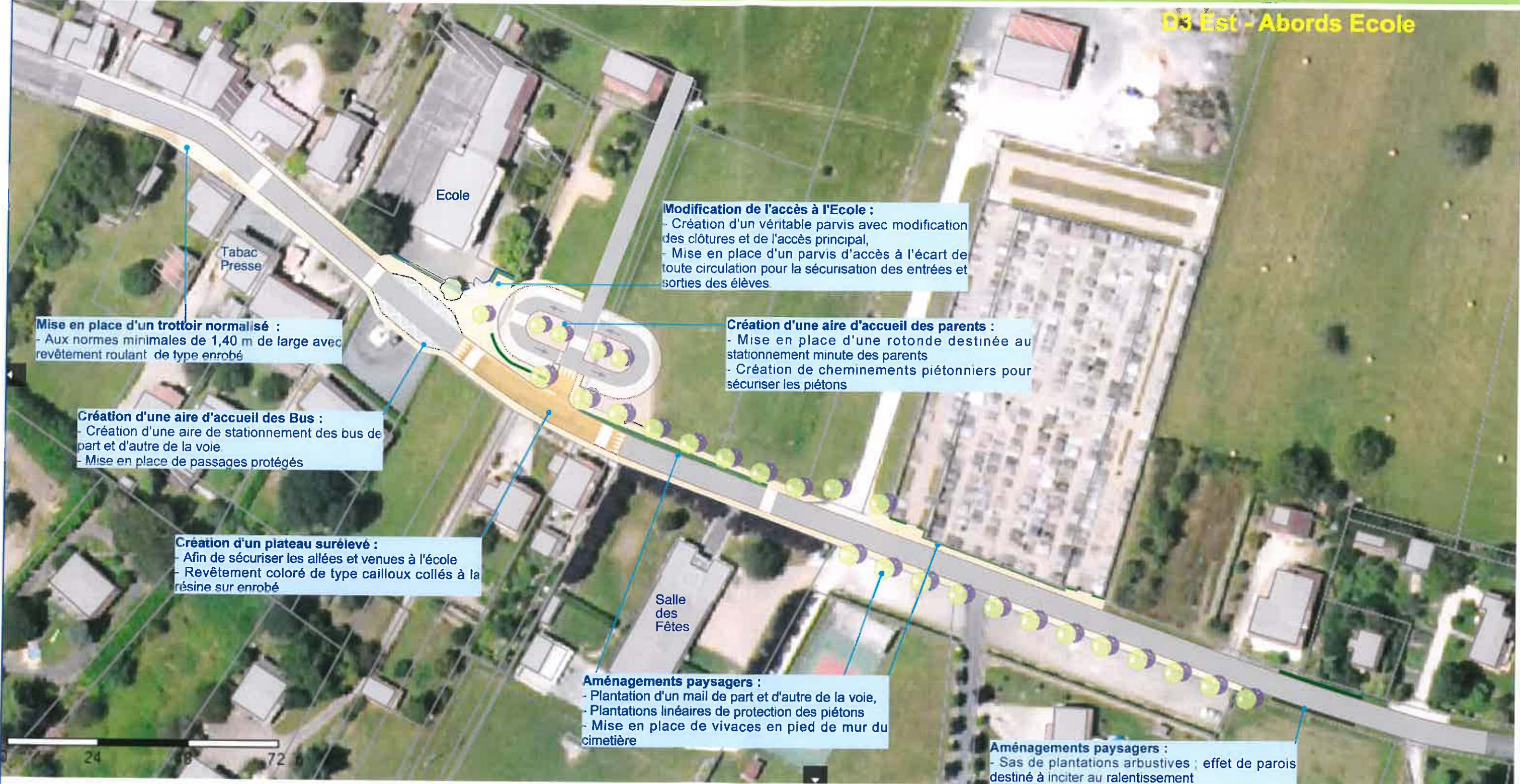
- Un gain de place pour les espaces piétonniers,
- La possibilité de dégager une véritable terrasse devant le commerce,
- Le gain d'espace est profitable au stationnement et à l'aménagement paysager.
- On peut ainsi créer de véritables massifs d'isolement de la chaussée, intégrés aux trottoirs.



échelle 1/700

Légende :

- 1 - Mini-Giratoire à anneau franchissable Ø 16/18 m ext :**
- 2 - Trottoirs normalisés : 1,5 m de large mini**
En béton de cailloux désactivés
- 3 - Terrasse du restaurant :**
Largeur max 8 m, isolée de la chaussée par un massif arbustif
En béton de cailloux lavés
- 4 - Terrasses des logements :**
Isolée du rond point par un massif planté ; En béton de cailloux lavés
- 5 - Passages protégés :**
Gravillons collés à la résine sur enrobé.
- 6 - Plantations d'isolement linéaires,**
Arbustes et vivaces couvre-sols intégrés au sol,
- 7 - Massifs d'isolement ,**
Compositions d'arbustes et vivaces couvre-sols intégrés au sol,
- 8 - Aire de stationnement des résidents :**
Bicouche de type alluvionnaire.
- 9 - Trottoirs requalifiés**
revêtus d'enrobé



Modification de l'accès à l'Ecole :
 - Création d'un véritable parvis avec modification des clôtures et de l'accès principal,
 - Mise en place d'un parvis d'accès à l'écart de toute circulation pour la sécurisation des entrées et sorties des élèves

Mise en place d'un trottoir normalisé :
 - Aux normes minimales de 1,40 m de large avec revêtement roulant de type enrobé

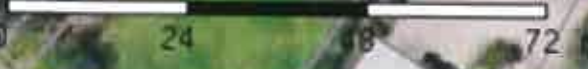
Création d'une aire d'accueil des parents :
 - Mise en place d'une rotonde destinée au stationnement minute des parents
 - Création de cheminements piétonniers pour sécuriser les piétons

Création d'une aire d'accueil des Bus :
 - Création d'une aire de stationnement des bus de part et d'autre de la voie
 - Mise en place de passages protégés

Création d'un plateau surélevé :
 - Afin de sécuriser les allées et venues à l'école
 - Revêtement coloré de type cailloux collés à la résine sur enrobé

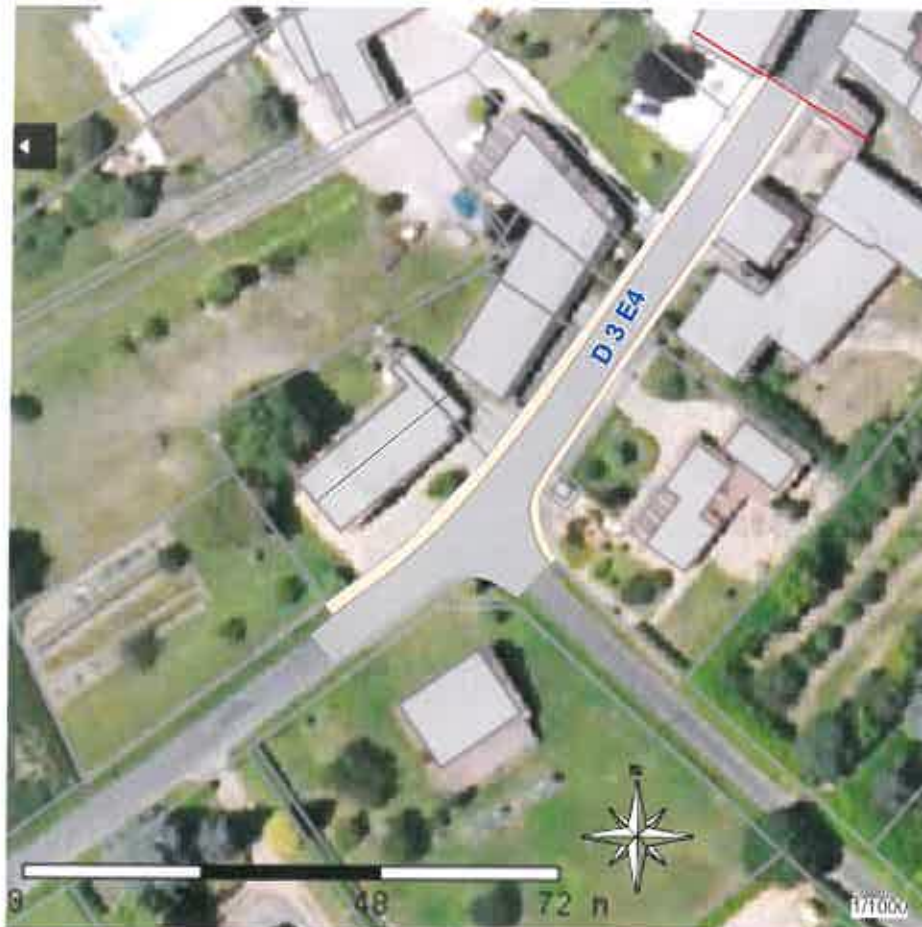
Aménagements paysagers :
 - Plantation d'un mail de part et d'autre de la voie,
 - Plantations linéaires de protection des piétons
 - Mise en place de vivaces en pied de mur du cimetière

Aménagements paysagers :
 - Sas de plantations arbustives ; effet de parois destiné à inciter au ralentissement



échelle 1/1000

Les antennes Nord et Sud



Prolongement de la D3E4 :

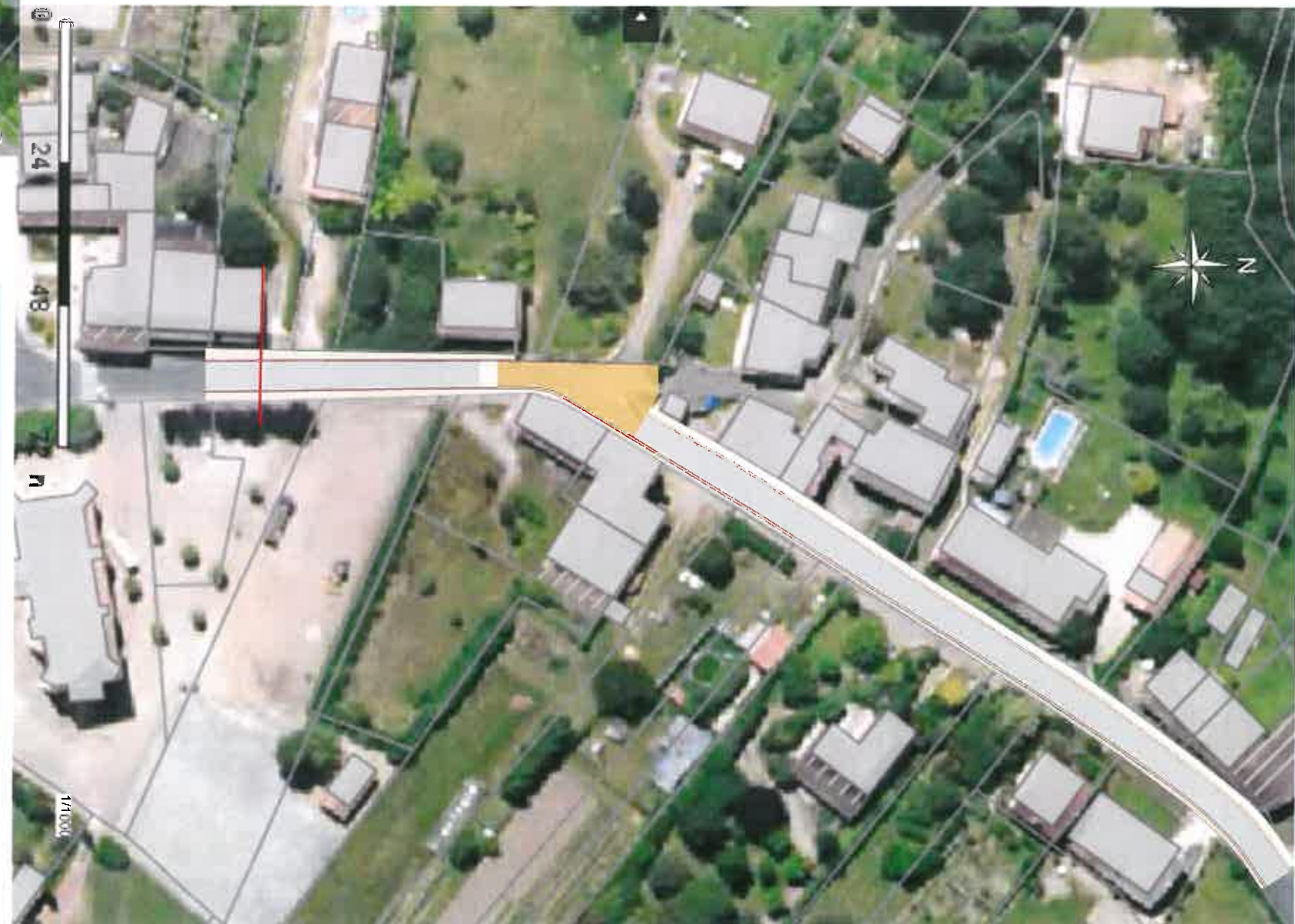
Continuité des trottoirs :
Avec revêtement roulant de type enrobé

Prolongement de la voie communale :

Continuité des trottoirs :
Avec revêtement roulant de type enrobé

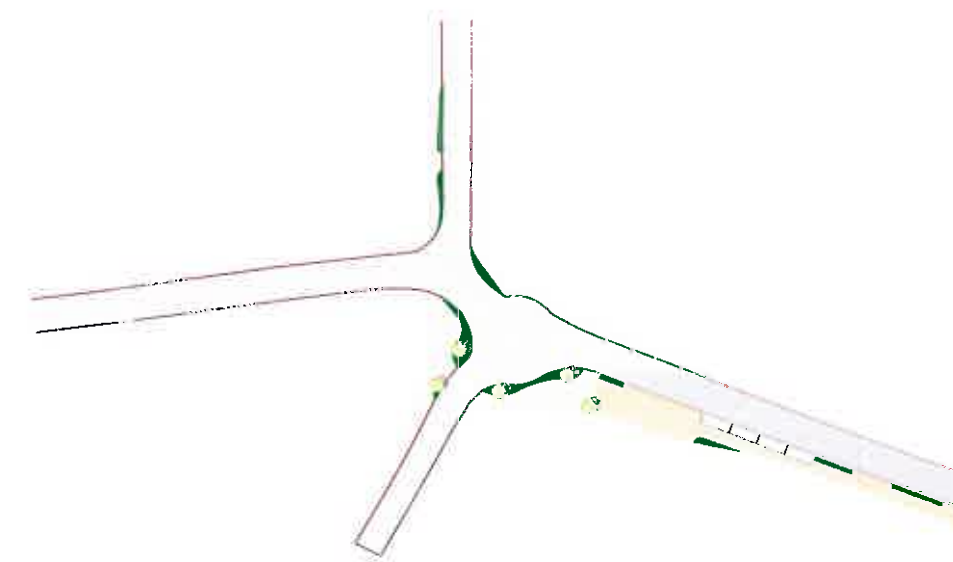
Mise en place d'une écluse :
Avec revêtement de type Pépite,
Mise en place d'une bordure haute pour déport de l'habitation,
Signalisation des priorités

Aménagement global de la voie :
Création d'un seul trottoir latéral de 1,40 m de large,
Calibrage de la voie à l'aide de caniveau latéraux "franchissables".



Centre bourg

REF	OUVRAGE	en € HT
1	TRAVAUX PREPARATOIRES	28 300
	INSTALLATION DE CHANTIER SONDAGES ET DIAGNOSTICS GEOTECHNIQUES ESSAIS DE PLAQUE ET CONTRÔLES PIQUETAGES D'IMPLANTATION et de NIVELLEMENT DEMOLITION (BT, divers seuils et marches, dépose de mobilier...) DT-DICT et INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES	
2	TERRASSEMENTS GENERAUX	20 500
	DECOUPE DE REVETEMENT BITUMINEUX FOUILLES EN RIGOLLES BORDURES ET CANIVEAUX DECAPAGE A -0,3 PAR RAPPORT AU SOL FINI DES ESPACES PIETONNIERS DECAPAGE A -0,3 PAR RAPPORT AU SOL FINI POUR ESPACES PLANTES FOUILLES DE TROUS ET TRANCHEES POUR PLANTATIONS NIVELLEMENT DU FOND DE FORME ET COMPACTAGE FOURNITURE DE TERRE VEGETALE MISE EN PLACE DE TERRE VEGETALE	
3	VOIRIE	18 000
	MISE A NIVEAU DE BOUCHES ET REGARDS EXISTANTS F ET P DE REGARDS A REMPLISSAGE	
4	RESEAUX EAUX PLUVIALES	52 500
	FOUILLES EN TRANCHEES POUR EAUX PLUVIALES FOURNITURE ET POSE DE CANALISATIONS D'ASSAINISSEMENT ø 300 ø 200 F ET P DE REGARDS AVALOIRS 50 X 50 A GRILLE EN FONTE SERIE LOURDE F ET P DE REGARDS DE JONCTION ET DE VISITE F ET MISE EN PLACE DE 0/31,5 et GRAVE CIMENT tranchées sous chaussée	
5	BORDURES CANIVEAUX ET SOLS	148 000
	F ET P DE BORDURE DE TROTTOIR EN BETON TEINTE F ET POSE DE CANIVEAU CC1 EN BETON TEINTE largeur 0,4 ou 0,5 FILES DE PAVES POUR CALEPINAGES , ENTOURAGES D'ARBRES ET JARDINIERES JOINTS DE DILATATION PAR TRONCONNAGE LARGE FOURNITURE ET MISE EN PLACE DE 0/31,5 GRAVE CIMENT SUR 10 cm d'épaisseur CAILLOUX DESACTIVES 6/10 à 18/20 sur 10 cm d'épaisseur COUCHE MINCE DE 0/15 et COMPACTAGE FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE D'ENROBE SUR 5 cm CAILLOUX COLLES A LA RESINE SUR ENROBÉ (stationnement et passages protégés)	



REF	OUVRAGE	en € HT
6	MOBILIER	12 500
	F ET P DE BANCS F ET P DE CORBEILLES A PAPIER GRILLE DE PROTECTION POUR ARBRE PALISSAGE ET GRILLE DE PROTECTION POUR PLANTE GRIMPANTE	
7	ACCESSIBILITE et SIGNALISATION	8 000
	BALISES PASSAGES PROTÉGÉS BANDES PODOTACTILES EMPLACEMENT PMR SIGNALISATION HORIZONTALE	
8	ESPACES VERTS	10 700
	TRAVAIL DU SOL ET AMENDEMENTS F ET PLANTATION DE PLATES BANDES DE MELANGE VIVACES ET LIGNEUX A FLEURS F ET PLANTATION DE PLANTES GRIMPANTES F ET PLANTATION D'ARBRE TIGE PAILLAGE DE SOL NATUREL (broyages)	
	MONTANT TOTAL HT DES TRAVAUX	298 500
	MAITRISE D'ŒUVRE 7%	20 895
	MISSION SPS 1 %	2 985
	MONTANT TOTAL HT DE L'OPERATION	322 380
	MONTANT TOTAL TTC DE L'OPERATION	386 856

S'agissant du domaine public départemental, les travaux estimés correspondent à la charge communale hors voirie départementale, à l'exception de la branche communale dont le revêtement enrobé est compté à charge de la commune.

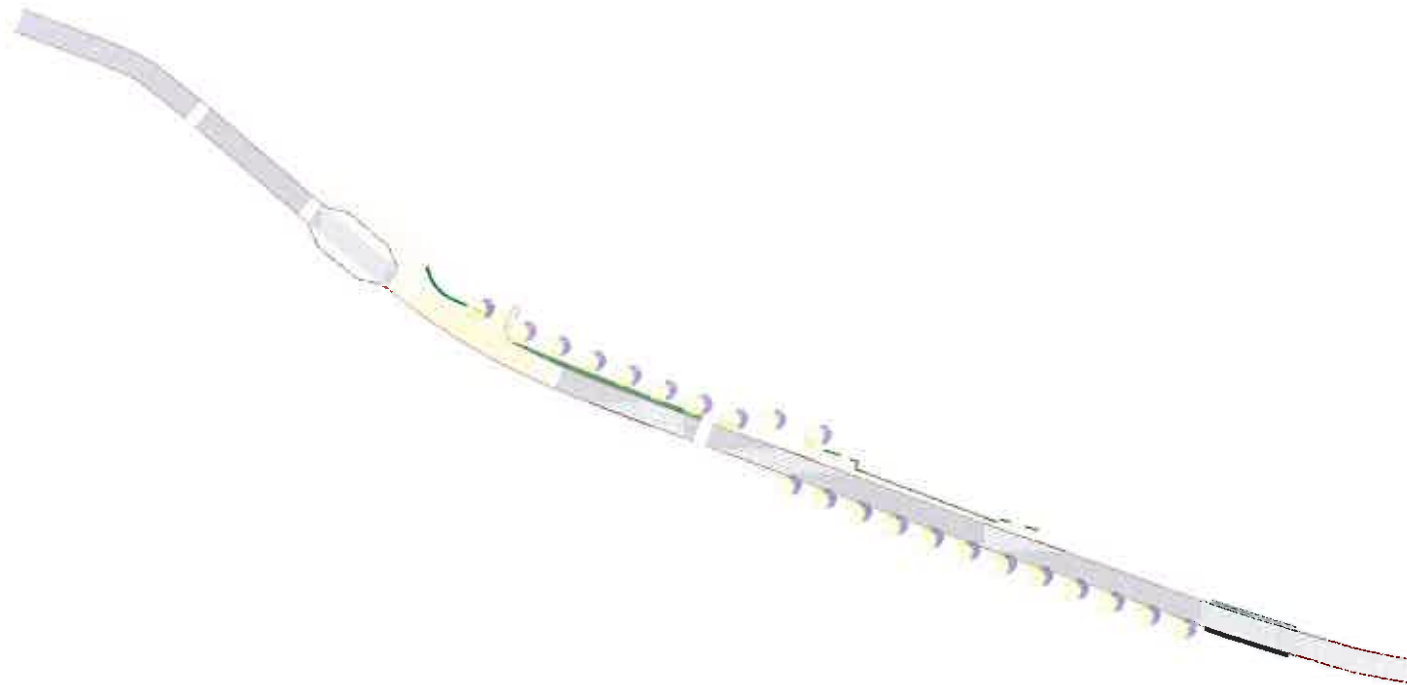
Cette opération peut faire l'objet d'une subvention par le Conseil Départemental.

La présente estimation comprend la reprise du réseau d'eaux pluviales à l'exclusion des mises à niveau éventuelles des autres réseaux.

L'économie du projet repose sur le maintien au maximum des structures en place. Une étude géotechnique sera cependant préconisée par l'unité d'aménagement pour valider les choix.

Les bétons désactivés seront réservés aux espaces piétonniers afin d'éviter des surcoûts de reprise de fondation.

D3 Est



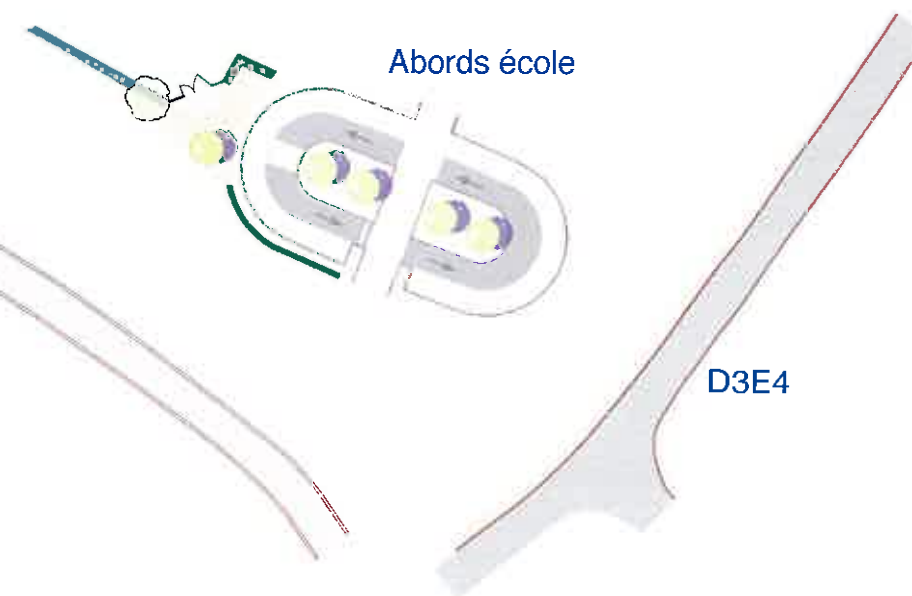
S'agissant du domaine public départemental, les travaux estimés correspondent à la charge communale hors voirie départementale.

Cette opération peut faire l'objet d'une subvention par le Conseil Départemental.

La présente estimation comprend la reprise du réseau d'eaux pluviales à l'exclusion des mises à niveau éventuelles des autres réseaux. L'économie du projet repose sur le maintien au maximum des structures en place. Une étude géotechnique sera cependant préconisée par l'unité d'aménagement pour valider les choix. Les bétons désactivés seront réservés aux espaces piétonniers afin d'éviter des surcoûts de reprise de fondation.

REF	OUVRAGE	en € HT
1	TRAVAUX PREPARATOIRES	19 000
	INSTALLATION DE CHANTIER SONDAGES ET DIAGNOSTICS GEOTECHNIQUES ESSAIS DE PLAQUE ET CONTRÔLES PIQUETAGES D'IMPLANTATION et de NIVELLEMENT DEMOLITION (BT, divers seuils et marches, dépose de mobilier...) DT-DICT et INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES	
2	TERRASSEMENTS GENERAUX	29 000
	DECOUPE DE REVETEMENT BITUMINEUX FOUILLES EN RIGOLES BORDURES ET CANIVEAUX DECAPAGE A -0,3 PAR RAPPORT AU SOL FINI DES ESPACES PIETONNIERS DECAPAGE A -0,3 PAR RAPPORT AU SOL FINI POUR ESPACES PLANTES NIVELLEMENT DU FOND DE FORME ET COMPACTAGE FOURNITURE DE TERRE VEGETALE MISE EN PLACE DE TERRE VEGETALE	
3	VOIRIE	10 500
	MISE A NIVEAU DE BOUCHES ET REGARDS EXISTANTS F ET P DE REGARDS A REMPLISSAGE	
4	RESEAUX EAUX PLUVIALES	42 500
	FOUILLES EN TRANCHEES POUR EAUX PLUVIALES FOURNITURE ET POSE DE CANALISATIONS D'ASSAINISSEMENT ø 300 ø 200 F ET P DE REGARDS AVALOIRS 50 X 50 A GRILLE EN FONTE SERIE LOURDE TETE D'AQUEDUC F ET MISE EN PLACE DE 0/31,5 et GRAVE CIMENT tranchées sous chaussée	
5	BORDURES CANIVEAUX ET SOLS	119 000
	F ET P DE BORDURE DE TROTTOIR EN BETON TEINTE FILES DE PAVES POUR CALEPINAGES , ENTOURAGES D'ARBRES ET JARDINIERS FOURNITURE ET MISE EN PLACE DE 0/31,5 COUCHE MINCE DE 0/15 et COMPACTAGE FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE D'ENROBE SUR 5 cm CAILLOUX COLLES A LA RESINE SUR ENROBÉ (stationnement et passages protégés)	
6	MOBILIER	9 000
	GLISSIERES DE SECURITE EN BOIS AUTOCLAVÉ	
7	ACCESSIBILITE et SIGNALISATION	6 500
	BALISES PASSAGES PROTÉGÉS BANDES PODOTACTILES EMPLACEMENT PMR SIGNALISATION HORIZONTALE SIGNALISATION VERTICALE	
8	ESPACES VERTS	19 000
	TRAVAIL DU SOL ET AMENDEMENTS F ET PLANTATION DE PLATES BANDES DE MELANGE VIVACES ET LIGNEUX A FLEURS F ET PLANTATION D'ARBRES TIGE PAILLAGE DE SOL NATUREL (broyages)	
	MONTANT TOTAL HT DES TRAVAUX	254 500
	MAITRISE D'ŒUVRE 7%	17 815
	MISSION SPS 1 %	2 545
	MONTANT TOTAL HT DE L'OPERATION	274 860
	MONTANT TOTAL TTC DE L'OPERATION	329 832

Abords Ecole et
Les antennes Nord et Sud



REF	OUVRAGE	en € HT
1	TRAVAUX PREPARATOIRES	20 000
	INSTALLATION DE CHANTIER	
	SONDAGES ET DIAGNOSTICS GEOTECHNIQUES	
	ESSAIS DE PLAQUE ET CONTRÔLES	
	PIQUETAGES D'IMPLANTATION et de NIVELLEMENT	
	DEMOLITION (BT, divers seuils et marches, dépose de mobilier...)	
	DT-DICT et INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES	
2	TERRASSEMENTS GENERAUX	30 000
	DECOUPE DE REVETEMENT BITUMINEUX	
	FOUILLES EN RIGOLLES BORDURES ET CANIVEAUX	
	DECAPAGE A -0,3 PAR RAPPORT AU SOL FINI DES ESPACES PIETONNIERS et STAT	
	DECAPAGE A -0,3 PAR RAPPORT AU SOL FINI POUR ESPACES PLANTES	
	NIVELLEMENT DU FOND DE FORME ET COMPACTAGE	
	FOURNITURE DE TERRE VEGETALE	
	MISE EN PLACE DE TERRE VEGETALE	
3	VOIRIE	11 000
	MISE A NIVEAU DE BOUCHES ET REGARDS EXISTANTS	
	F ET P DE REGARDS A REMPLISSAGE	
4	RESEAUX EAUX PLUVIALES	49 500
	FOUILLES EN TRANCHÉES POUR EAUX PLUVIALES	
	FOURNITURE ET POSE DE CANALISATIONS D'ASSAINISSEMENT	
	ø 300	
	ø 200	
	F ET P DE REGARDS AVALOIRS 50 X 50 A GRILLE EN FONTE SERIE LOURDE	
	F ET P DE REGARDS DE JONCTION ET DE VISITE	
	F ET MISE EN PLACE DE 0/31,5 et GRAVE CIMENT tranchées sous chaussée	
5	BORDURES CANIVEAUX ET SOLS	140 500
	F ET P DE BORDURE DE TROTTOIR EN BETON TEINTE	
	F ET POSE DE CANIVEAU CC1 EN BETON TEINTE largeur 0,4 ou 0,5	
	FOURNITURE ET MISE EN PLACE DE 0/31,5	
	GRAVE CIMENT SUR 10 cm d'épaisseur	
	CAILLOUX DESACTIVES 6/10 à 18/20 sur 10 cm d'épaisseur	
	COUCHE MINCE DE 0/15 et COMPACTAGE	
	FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE D'ENROBE SUR 5 cm	
	FOURNITURE ET MISE EN PLACE DE MONOCOUCHE	
	CAILLOUX COLLES A LA RESINE SUR ENROBÉ (stationnement et passages protégés)	

REF	OUVRAGE	en € HT
6	MOBILIER	4 000
	F ET P DE BANCS	
	F ET P DE CORBEILLES A PAPIER	
7	ACCESSIBILITE et SIGNALISATION	11 000
	BALISES PASSAGES PROTÉGÉS	
	BANDES PODOTACTILES	
	EMPLACEMENT PMR	
	SIGNALISATION VERTICALE	
	SIGNALISATION HORIZONTALE	
8	ESPACES VERTS	4 000
	TRAVAIL DU SOL ET AMENDEMENTS	
	F ET PLANTATION DE CHARMES	
	PAILLAGE DE SOL NATUREL (broyages)	
	MONTANT TOTAL HT DES TRAVAUX	270 000
	MAITRISE D'ŒUVRE 7%	18 900
	MISSION SPS 1 %	2 700
	MONTANT TOTAL HT DE L'OPERATION	291 600
	MONTANT TOTAL TTC DE L'OPERATION	349 920

Le domaine public départemental n'est présent que sur la D3E4. Dans ce cas les travaux estimés correspondent à la charge communale hors voirie départementale. Sur les deux autres secteurs, les travaux sont intégralement à charge de la commune.

L'exemple de composition architecturale figurant au présent dossier, est uniquement destiné à vérifier la satisfaction des besoins et le fonctionnement général. Il doit permettre de faciliter l'appropriation du projet par le maître d'ouvrage et ainsi compléter utilement le programme de l'opération (Document nécessaire à la consultation d'un maître d'œuvre). En conséquence, les engagements ultérieurs pris par le maître d'ouvrage dans le prolongement de cette étude restent de sa pleine responsabilité ou de celle du maître d'œuvre auquel il aura confié la réalisation de son projet.

Le déroulement de cette opération devra tenir compte :

Contraintes à lever par la commune ou la communauté de communes :

- L'effacement éventuel des réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et télécommunications,
- Le diagnostic de la mise à niveau des réseaux (restauration du réseau d'AEP par ex)
- L'élaboration du PAVE par un bureau d'études spécialisé (si population > 1000 hab)
- Les relevés topographiques des espaces concernés pour obtenir la configuration exacte des lieux (niveaux, coupes, réseaux..)
- Les sondages géotechniques de diagnostics des chaussées.
- La mise en concurrence de bureaux d'études pour le choix du Maître d'oeuvre :
(Assistance technique possible de l'ATD 24 dans le cadre d'une mission de rédaction du programme et des pièces du marché et assistance à la passation de marché de maîtrise d'oeuvre)
- Le plan de financement du projet. Il peut être établi avec l'assistance du conseiller de développement et du Conseil Départemental.
- L'avis de l'Architecte des Bâtiments de France dans le cadre de la demande de DETR
- Les acquisitions foncières éventuelles.